

Avis de Vente au plus offrant A.O. N°29/2017

La société **Gammarth Immobilière (G.I)**, Société de droit tunisien propriété de l'Etat et mandatée par ce dernier se propose de lancer un appel d'offres de Cession à l'amiable pour le compte de l'Etat tunisien de cinq (05) Biens Immobiliers sis à Boumhal -Ben Arous, Hammam-Sousse – Sousse (en Lots séparés) :

Lot	Résidence	Titre Foncier	Emplacement	Descriptif	Sup. Terrain	Sup. Couv.
I	El Farah	3447 Ben Arous 3448 Ben Arous 3449 Ben Arous 3450 Ben Arous	Boumhal- Ben Arous, à proximité de la société "Mont-Blanc" et de l'autoroute Tunis-Sousse et à 15 minutes du centre ville de Tunis	Une résidence principale d'une superficie couverte de 1 127 m ² , Un espace de détente (155 m ²), Une piscine couverte et un Hammam (144 m ²), Une piscine découverte (116 m ²) et 03 Ateliers (341 m ²) (*Elle a subi des effets de dégradation	10 987m²	1 623 m²
Lot	Terrain	Titre Foncier	Descriptif / Emplacement		Superf. Objet de la cession	
II	Les Oliviers 1	67542 Sousse	Terrains agricoles plantés d'oliviers Dans la zone agricole Hammam Sousse à 01 km de l'autoroute Tunis Sousse et à 15 minutes de la zone El Kantaoui-Sousse		8 016 m²	
III	Les Oliviers 2	67543 Sousse			9 382 m²	
IV	Les Oliviers 3	67494 Sousse			2 258 m²	
V	Les Oliviers 4	67495 Sousse			1 028 m²	

Les plans de situation sont disponibles sur le site www.gammarth-immobiliere.tn, ou directement chez Gammarth Immobilière.

Les biens objets de la cession sont **libres de tous droits ou hypothèques à l'exception du bien objet du lot I** et relèvent de la propriété de l'Etat tunisien. La propriété a été acquise par l'Etat aux termes des décisions de confiscation et en application du Décret-loi n° 2011-13.

Les personnes intéressées par l'acquisition des biens objet de la cession sont invitées à s'assurer le cas échéant auprès des autorités locales et des services techniques compétents de leurs vocations avant de participer à la présente procédure de cession.

La vente porte sur les biens immobiliers, meubles et équipements dans l'état où ils se trouvent, à constater sur place par le soumissionnaire et ses conseillers techniques et juridiques sous sa propre responsabilité. Gammarth Immobilière et l'Etat garantissent que la possession soit paisible contre les troubles de droit du fait des tiers - garantie incidente et appel en garantie.

Toute personne physique ou morale désirant prendre part au présent appel d'offres est autorisée à visiter les biens mis en vente. Les visites seront organisées sur rendez-vous durant la période allant du 11 Septembre au 18 Octobre 2017. Les candidats devront en formuler la demande de visite auprès de Gammarth Immobilière selon les conditions fixées dans le cahier des charges (C.C) et après retrait de ce dernier, aux heures ouvrables, contre le paiement de la somme non remboursable de cent dinars (100DT) pour chaque cahier en espèces ou par chèque au service financier de la société ou à son agence régionale sise en face du carrefour Sahloul-Sousse.

Chaque candidat est admis à participer à un ou plusieurs lots séparément. Les soumissionnaires feront parvenir leurs offres par voie postale, sous pli recommandé, par rapid-poste ou les déposer directement au bureau d'ordre central de Gammarth Immobilière contre décharge. Les offres seront placées sous enveloppe extérieure fermée et scellée avec la mention :

Destinataire : Société Gammarth Immobilière

**Adresse : Rue du Lac d'Annecy - Passage du Lac Malawi Immeuble Al Karama Holding Les berges
du lac 1053 Tunis - Tunisie**

**Objet : Participation à l'Appel d'Offres n° 29 /2017
«A Ne Pas Ouvrir par le service du bureau d'ordre»**

Cette enveloppe extérieure comportera les pièces administratives et financières de A à F énumérées dans l'art. 8 « contenus des offres » dont le cautionnement de participation selon les conditions figurant au C.C fixé à **Trente mille dinars (30 000 DT) pour le lot I et Deux mille dinars (2 000 DT) pour chacun des lots II à V.**

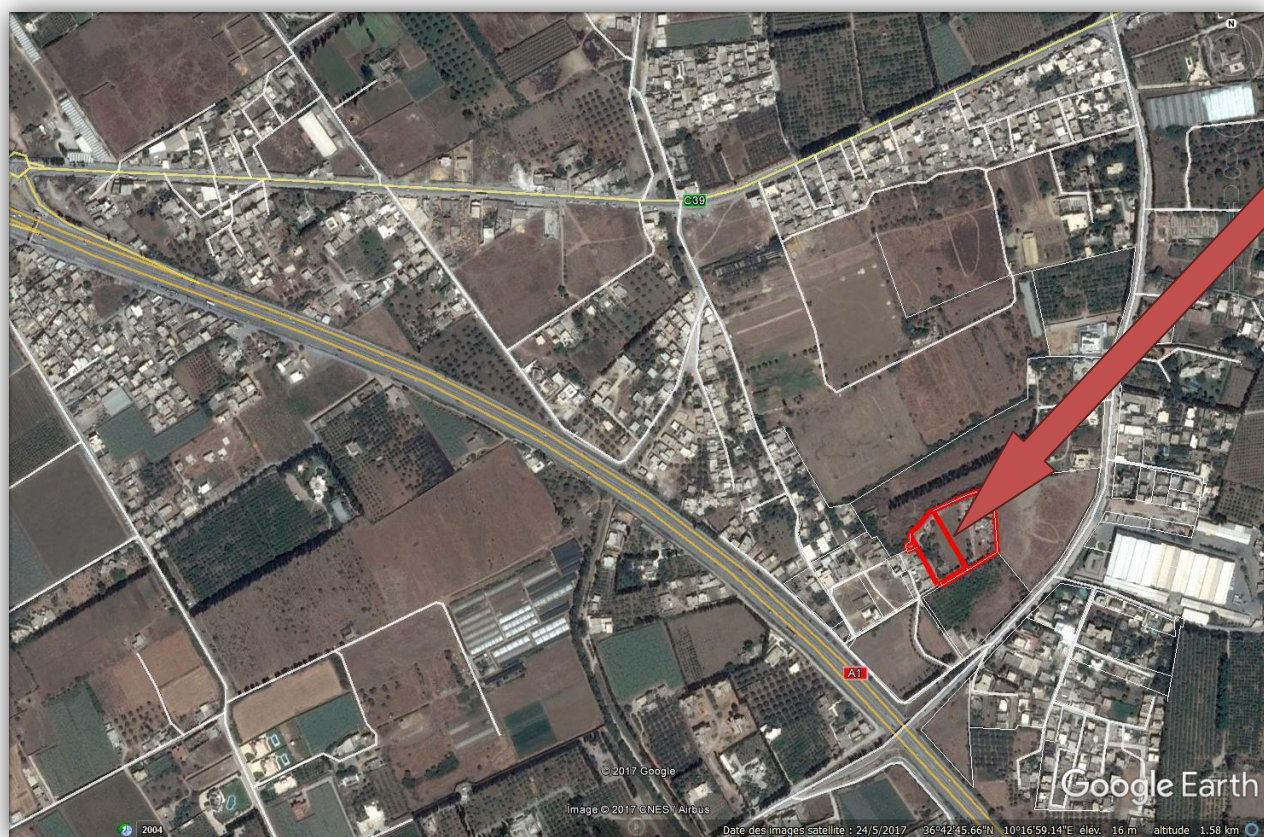
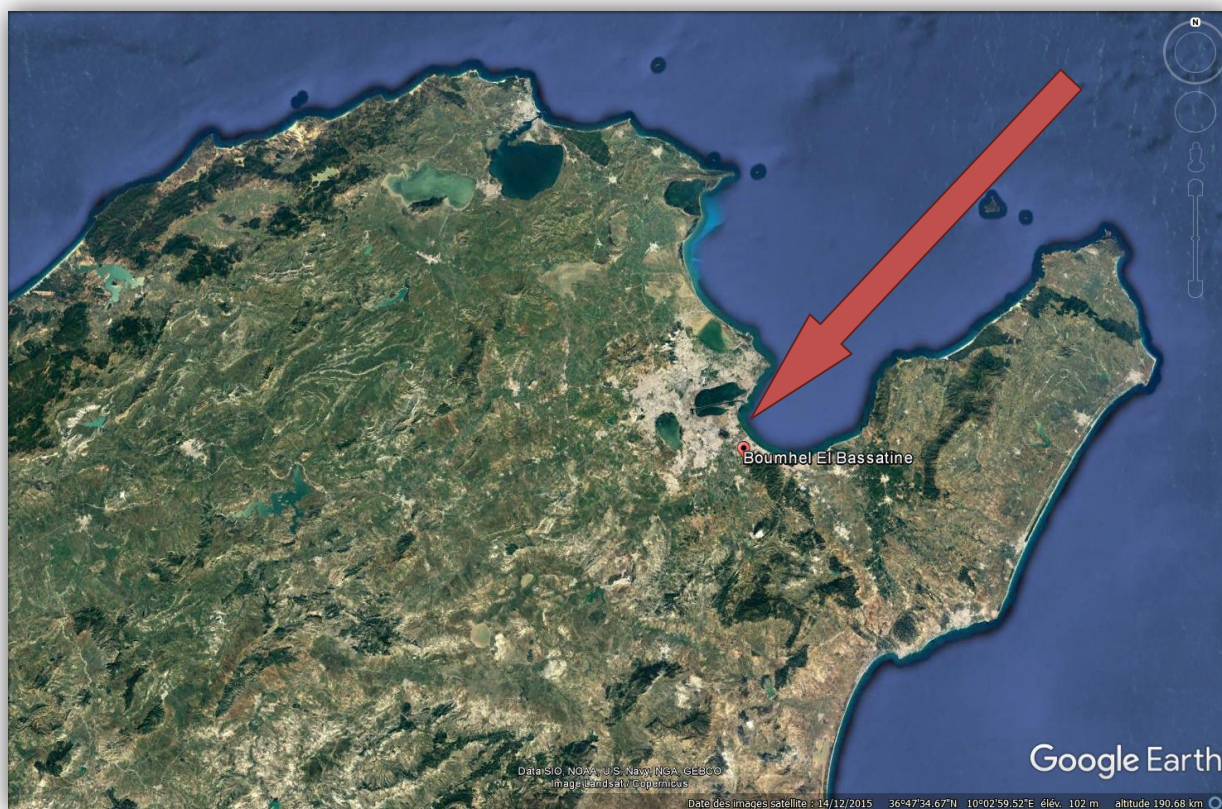
La date limite de remise des offres est fixée au **Jedi 19 Octobre 2017 à 16H00**, le cachet du bureau d'ordre de G.I faisant foi. **La séance publique d'ouverture** des plis sera tenue le même jour à **16H30** au siège de la société en présence d'un huissier notaire, des soumissionnaires ou leurs représentants (munis d'une pièce d'identité et d'une procuration).

Les soumissionnaires demeurent liés par leurs soumissions pendant **cent cinquante (150) jours** à compter du jour suivant la date limite de réception des offres.

Pour plus d'informations veuillez contacter le service commercial de la société ou son agence régionale (+216 71 960 100+216 73 369 037 +216 98 910 000) .**GI**

Vue par Satellite de la Résidence « El Farah » sise à Boumhal -Ben Arous

(36°42'40.80"N- 10°17'18.14"E)



Vue par satellite des lots "Les Oliviers 1-2-3 et 4" sis à Hammam Sousse - Sousse
35°56'58.16"N -10°31'09.91"E

